Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260429-DCM_2026_121-DE

DCM DU 29 AVRIL 2026

Dossier suivi par :
Direction générale
direction.generale@ville-liffre.fr

DCM N° : *2026.121*

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le **29 avril** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Guillaume BÉGUÉ, Maire de Liffré, s'est réuni en salle du Conseil.

Date de convocation : 23 avril 2026 - Date d'affichage : 30 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29

25 Présents : Messieurs Guillaume BÉGUÉ, Grégory PRENVEILLE, Yannick DANTON, Alain CLÉRY, Christophe GAUTIER, Alain PÉCHON, Jacques BELLONCLE, Ronan SALAÜN, Patrice RUBERTI, Loïg CHESNAIS-GIRARD, Samuel GATTIER, Maxime LAUBENEAU, Valentin LEMIÈRE et Mesdames Anne-Laure OULED- SGHAÏER, Maud LANGLAIS ELLEOUET, Elsa RUCKERT, Chantal FRANCANNET, Claire BRIDEL, Anne BOUCARD, Ingrid BIRÉE, Gwénaël DUMONT, Claire SIMONET, Karen CHESNAIS-GIRARD, Julie AUBAUD et Merlene DESILES.

4 excusés : Messieurs Sébastien SIMONOT, Eliaz CRÉTÉ - - POHARDY et Mesdames Laurence BLOUIN-DUFFÉE et Awena KERLOC'H.

4 pouvoirs : Messieurs Sébastien SIMONOT (qui a donné pouvoir à Christophe GAUTIER), Eliaz CRÉTÉ - - POHARDY (qui a donné pouvoir à Alain PÉCHON) et Mesdames Laurence BLOUIN-DUFFÉE (qui a donné pouvoir à Chantal FRANCANNET) et Awena KERLOC'H (qui a donné pouvoir à Maud LANGLAIS ELLEOUET).

Secrétaire de séance : Merlene DÉSILES.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260429-DCM_2026_121-DE

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026 DU BUDGET ANNEXE DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2312-1 et suivants relatifs à l'adoption des budgets ;

VU l'instruction M57 du budget de la Commune ;

VU le Rapport d'Orientations Budgétaires porté par la délibération DCM 2026.047 du 5 mars 2026 ;

VU l'avis favorable de la Commission « Finances, Ressources Humaines, Mutualisation » en date du 13 avril 2026 ;

Monsieur Jacques BELLONCLE, Conseiller municipal délégué aux Finances, Marchés publics et Suivi des contractualisations, informe que le budget primitif 2026 du budget annexe des bâtiments commerciaux s'établit comme suit :

	RAR 2025	Nouvelles propositions 2026	Propositions BP 2026
BUDGET ANNEXE DES BATIMENTS COMMERCIAUX			
Dépenses			
Fonctionnement		111 182,44 €	111 182,44 €
Investissement	47 609,37 €	119 387,97 €	166 997,34 €
Recettes			
Fonctionnement		111 182,44 €	111 182,44 €
Investissement		166 997,34 €	166 997,34 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE le budget primitif de l'exercice 2026 pour le budget annexe des Bâtiments commerciaux.

A Liffré,
Le Maire
Guillaume BÉGUÉ



Hôtel de ville
Rue de Fougères
35340 LIFFRE

02 99 68 31 45
contact@ville-liffre.fr

www.ville-liffre.fr